

Compte rendu détaillé / Procès-verbal du conseil municipal du 20 février 2024 - 20 h

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt février à vingt heures, le conseil municipal de la Ville de Verdun s'est réuni en séance publique, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Hazard, Maire, régulièrement convoqué le 14 février 2024

	Présent	Excusé	Délégation pouvoir article L2121-20 CGCT	Observation
Monsieur HAZARD	X			Pouvoir de Madame DE PALMA ANCEL
Monsieur GOEURIOT	X			
Madame DE PALMA ANCEL		X	Pouvoir à Monsieur HAZARD	
Monsieur STCHERBININE	X			
Madame PROT	X			
Monsieur JACQUINOT	X			Pouvoir de Madame GIROUX
Madame BOURDIN WATRIN	X			
Monsieur WEISSE	X			
Madame MOUNZER	X			
Madame GIROUX		X	Pouvoir à Monsieur JACQUINOT	
Madame COLLIGNON	X			
Monsieur CORTIAL	X			
Monsieur GRIGGIO	X			
Monsieur BAL	X			
Madame BRABANT		X	Pouvoir à Madame JACQUINET	
Monsieur DEHAND	X			Pouvoir de Monsieur LAHAUSSE
Madame JACQUINET DEBEAUMOREL	X			Pouvoir de Madame BRABANT
Madame BATTOU	X			
Monsieur COLAUTTI				
Monsieur ROUARD	X			
Madame CASAGRANDE		X	Pouvoir à Madame SCHWEITZER	
Monsieur THOMAS		X		
Madame SCHWEITZER	X			Pouvoir de Madame CASAGRANDE
Madame GRETZ	X			
Monsieur HOUSSON	X			
Madame HAROS				
Monsieur LAHAUSSE		X	Pouvoir à Monsieur DEHAND	
Madame GHEWY				
Madame RICHARD				

Monsieur BROCHET	X		
Madame ANRIFIDINE			
Madame RENAUD		X	
Monsieur BURATI	X		

Le conseil municipal constate que le Quorum est atteint. Il nomme Monsieur Quentin BROCHET en qualité de secrétaire de Séance et Monsieur Freddy KESSEL, DGS, en qualité d'auxiliaire de séance.

Le conseil s'est ouvert à 20h01.

Ordre du jour

Monsieur le Maire introduit la séance.

1/ Procès-Verbal séance du 13 février 2024

Rapporteur	Monsieur HAZARD	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Le Conseil municipal, l'unanimité,
PREND ACTE du procès-verbal de la séance du 13 février 2024.

2 / Examen et vote du Budget Primitif 2024 - Budget PRINCIPAL

Rapporteur	Monsieur GOEURIOT	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Monsieur GOEURIOT présente le projet.

Pas de débat.

Le Conseil municipal, à l'unanimité,
ADOpte le Budget Principal de la Ville de Verdun pour l'exercice 2024 présenté par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement tel qu'il est présenté.

3/ Examen et vote du Budget Primitif 2024 - Budget Annexe PLAT DE BEVAUX

Rapporteur	Monsieur CORTIAL	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Monsieur CORTIAL présente le projet.

Pas de débat.

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

ADOpte le Budget Annexe PLAT DE BEVAUX pour l'exercice 2024 présenté par chapitre en section de fonctionnement et en investissement tel qu'il est présenté.

4/ Examen et vote du Budget Primitif 2024 - Budget Annexe MIRIBEL

Rapporteur	Monsieur CORTIAL	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Monsieur CORTIAL présente le projet.

Pas de débat.

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

VOTE le Budget Primitif 2024 du Budget Annexe MIRIBEL pour l'exercice 2024 présenté par chapitre en section de fonctionnement et en investissement tel qu'il est présenté.

5/ Fongibilité des crédits

Rapporteur	Monsieur GOEURIOT	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Monsieur GOEURIOT présente le projet.

Pas de débat.

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

AUTORISE le Maire à procéder, à compter du 1er janvier 2024, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chacune des sections (enveloppes comprenant les crédits pouvant être dédiés aux dépenses imprévues) pour le budget Principal de la Ville de Verdun et les budgets annexes Miribel et Plat de Bévaux au 01/01/2024.

6/ Grand Festival de Verdun 2024 - Participation financière de la ville de Verdun

Rapporteur	Monsieur GRIGGIO	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Monsieur GRIGGIO présente le projet.

Pas de débat.

Le Conseil municipal, à l'unanimité

AUTORISE le Maire de Verdun à faire concourir la Ville de Verdun à l'événement « Grand Festival 2024 » à hauteur de 250 000 € et à signer tous documents encadrant ce soutien financier

7/ Sports / subvention de compensation au profit du SAV Billard

Rapporteur	Monsieur HOUSSON	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Monsieur HOUSSON présente le projet.

Pas de débat.

Le Conseil municipal, unanimité

DÉCIDE l'attribution d'une subvention de compensation de 6 600 € au titre de 2024 au S.A.V Comité Directeur pour sa section S.A.V Billard pour le loyer de sa salle de pratique.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

DÉCIDE l'attribution d'une subvention de 2 000 € au titre de 2024 au S.A.V Comité Directeur pour sa section S.A.V Billard pour la réfection du sol de sa nouvelle salle de pratique

8/ SPORTS / Evaluation terre de jeux 2024 - Impact et héritage

Rapporteur	Monsieur HOUSSON	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Monsieur HOUSSON présente le projet.

Pas de débat

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à valider les objectifs et indicateurs d'évaluation proposés afin de connaître l'impact et l'héritage du label terre de jeux 2024 à Verdun.

9/ Convention de mise à disposition de la Police Municipale – Gestion des astreintes alarme sur bâtiments intercommunaux

Rapporteur	Monsieur STCHERBININE	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Monsieur STCHERBININE présente le projet.

Monsieur HAZARD précise que tous les bâtiments communaux et intercommunaux sont sous alarme, en moins de 10/15 minutes la police municipale est sur site. Par conséquent, le taux de sinistralité est en baisse.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

AUTORISE la signature de la convention de mise à disposition du personnel de la police municipale avec la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun pour assurer la gestion des astreintes alarme sur les bâtiments intercommunaux sur l'année 2024.

10/ Convention de mise à disposition de la Police Municipale – Gestion des opérations liées à la vidéo protection

Rapporteur	Monsieur STCHERBININE	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Monsieur STCHERBININE présente le projet.

Monsieur HAZARD souligne que le maillage du territoire en matière de vidéo protection permet de retrouver rapidement les délinquants. Ces dispositifs sont subventionnés à hauteur de 80%.

Monsieur DEHAND souhaite mettre en avant l'utilisation future des caméras pour lutter contre les incivilités et les dépôts sauvages d'ordures.

A ce titre, Monsieur HAZARD précise que ce n'est pas le même dispositif, car il s'agit là de caméras nomades.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

AUTORISE la signature de la convention 2024 de mise à disposition du personnel de la police municipale avec les communes concernées pour assurer la gestion des opérations liées à la vidéo protection.

11/ SPORTS / Partenariat 4L TROPHY

Rapporteur	Monsieur HAZARD	
Pour	Abstention	Contre
Unanimité	/	/

Monsieur HAZARD présente le projet.

Pas de débat.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

DÉCIDE l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association TROPH'ICN d'un montant de 1 000,00€,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat et tout document s'y rapportant

Fin du conseil : 20h37

Le Maire,



Le secrétaire de séance,

Quentin BROCHET